L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 1er FEVRIER 1882.

INSTITUTIONS.

ECOLE DE DESSIN.
SOUTHERN ART UNION
203 RUE DU CANAL.

A. PERELLI, Professeur de Dessin.
A. MOLINARY, Professeur de Peinture à l'Huile.
A. F. VAURIGAUD, professeur de dessin linéaire.
Mlle J. TUZO [de New-York], Professeur d'Aquarelle.

Classe du Jour—Dessin et Peinture.
Jours de leçons—Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 à 4 heures P. M. Prix des leçons pour le Dessin $4, Peinture $6 par mois. Une déduction de $1 sera faite aux membres et à leurs enfants.

CLASSES D'AQUARELLE.
Mardi, Jeudi et Samedi, de 1 heure à 3 heures P. M. Prix des leçons $6 par mois; $1 de réduction pour les membres et leurs enfants.

CLASSE DU SOIR
Lundi, Mercredi et Vendredi, de 7 à 9 heures du soir. Prix des leçons $3 par mois, prix ordinaire.

Classe Préparatoire de Dessin
Pour écoliers, (Mlle Tuzo, professeur). Mardi et Vendredi, de 3:30 à 4:30 heures. Prix $4; $1 de moins pour les enfants des membres.

Classe de dessin linéaire
Comprenant le dessin topographique, le dessin mécanique et le dessin architectural. Ombres à l'encre de Chine et en couleur. Jours de classe—Lundi, jeudi et samedi, de 7 heures à 9 heures P. M. Prix de l'enseignement, $4 par mois, taux uniforme.

Les leçons de peinture à l'encre de Chine et de peinture sur soie et satin, sont données par Mlle Tuzo le mardi, le jeudi, le vendredi et le samedi, de 2 à 3:30 P. M. Conditions: $10 pour 10 leçons, $6 pour 5 leçons.

Un nouveau cours de travaux à l'aiguille (méthode Kensington), par Mlle Tiffany, commencera mardi, 3 janvier 1882, aux heures accoutumées. Conditions—$5 pour le cours de 6 leçons. S'adresser à MISS GOODALE, dans les salles de l'Union, 203 Canal.

Les salles du "Southern Art Union" seront ouvertes tous les vendredis pendant l'hiver. On trouvera sur les tables les journaux et revues des dernières publications ainsi que des ouvrages d'art et de littérature.
29oct—3m—Dim Mardi Jeudi

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin)
198..........Esplanade..........198

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
18sept

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine immédiatement après ... formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

GEO. P. MALONEY,
D. D. S. Dentiste diplômé.
150 rue du Canal.
Anciennement des collèges dentaires de la Pennsylvanie et de la Nouvelle-Orléans. Dentiste du couvent des Ursulines. Extraction des dents sans douleur.
17 janv—1 an

JAMES S. KNAPP,
Chirurgien dentiste,
A transporté son cabinet du No 15, rue Baronne, au No 112 rue du Canal, coin St Charles.
Le Dr Knapp réfère le public à ses nombreux clients pour témoigner de son habileté dans toutes les opérations qui ressortent de son art. Il extrait les dents aux pauvres et les soulage gratuitement, le mercredi, de 2 h. à 4 h., et le dimanche, de 9 h. à 11 h.
Quand on veut conserver ses dents, on exerce beaucoup de discernement dans le choix du dentiste auquel on s'adresse, et on n'attend pas que la douleur vous force d'aller le voir.
7 janv—6m.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
Près Remparts.
21mai—1an D Ma J

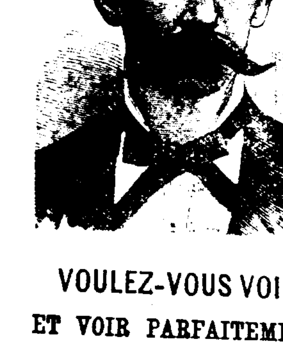

VOULEZ-VOUS VOIR?
ET VOIR PARFAITEMENT?
ALLEZ ALORS CHEZ
E. CLAUDEL, opticien,
(Anciennement avec C. DUHAMEL)
96 rue du Canal, près Camp,
Et achetez-y une paire de LUNETTES en or, en argent, en acier ou en nickel.
VERRES de tout genre.
Véritable cristal de roche.
Essayez-le et vous n'aurez affaire à personne autre.
Réparation de LORGNONS D'OPERA.
Réparation de tous les INSTRUMENTS d'optique, de mathématique, de marine et de philosophie.
Batteries électriques, Microscopes, etc.
Thermomètres, Verres d'opéra, Instruments de dessin, etc. 20 janv—

PHOTOGRAPHIE INSTANTANEE
—DE—
WASHBURN.

Je m'annonce à mes nombreux clients et au public en général que depuis plusieurs mois je fais des expériences et suis en mesure d'exécuter le **Portrait Gelatine Instantané** dans toute sa perfection. Ayant acheté tout l'appareil et nombre d'accessoires nouveaux, je puis garantir le portrait le plus parfait qu'il soit possible de faire par ce procédé nouveau et merveilleux. Je fais aussi les

PORTRAITS GELATINE EMAILLÉS ITALIENS,
Qui ont éclipsé tous les autres portraits exhibés devant l'Association des Photographes d'Amérique, réunie à New York, le 16 août 1881.
Il n'est plus besoin d'avoir de beau temps. Le désagrément des séances chez votre photographe n'est plus à redouter, mais on doit les considérer avec plaisir. Les prix maintenant sont plus réduits que jamais.
P. S. Une invitation polie est adressée à tout le monde pour venir examiner la qualité et les prix des portraits avant de les faire prendre.
W. W. WASHBURN, 109 RUE DU CANAL
13 nov—

J. B. JUNQUA,
Nos. 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, près Decatur, Nouvelle-Orléans.
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE et IMPORTATEUR DE
Eaux-de-Vie, Vins, Conserves, Huiles
ET LIQUEURS ETRANGERES.
Seul agent pour la vente du célèbre COGNAC FINE CHAMPAGNE de Henri Mounier et fabricant
D'Eau de Seltz, d'Eaux Minérales et de Sirops de Fruits de choix.
1er sept—6m

LIGNE REGULIERE.
ENTRE LE HAVRE ET LA NOUVELLE-ORLEANS.
Compagnie Commerciale de Transports à vapeur français.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE.

Dupuy de Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx.
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx.
Havre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx.
Nantes	3,578 Tx.		

Ces magnifiques vapeurs sont entièrement nouveaux et ont été construits d'une manière à donner les plus grands avantages aux Passagers.
Départs du Havre et de la Nouvelle-Orléans tous les vingt jours.
Billets de passage et connaissements entre toutes les villes principales de l'Europe et des Etats-Unis.
Pour d'autres détails, s'adresser aux agents généraux,
FORSTALL, ROSS & CLAYTON, 173 rue Commune.
ou à l'Administrateur-Délégué, M. JOANNES COUVERT, Havre, France. 1er jan. 1m

JAMES D. EDWARDS
Successeur de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26, 28 rue Front, et 21, 23, 25 rue Delta,
Nouvelle-Orléans.

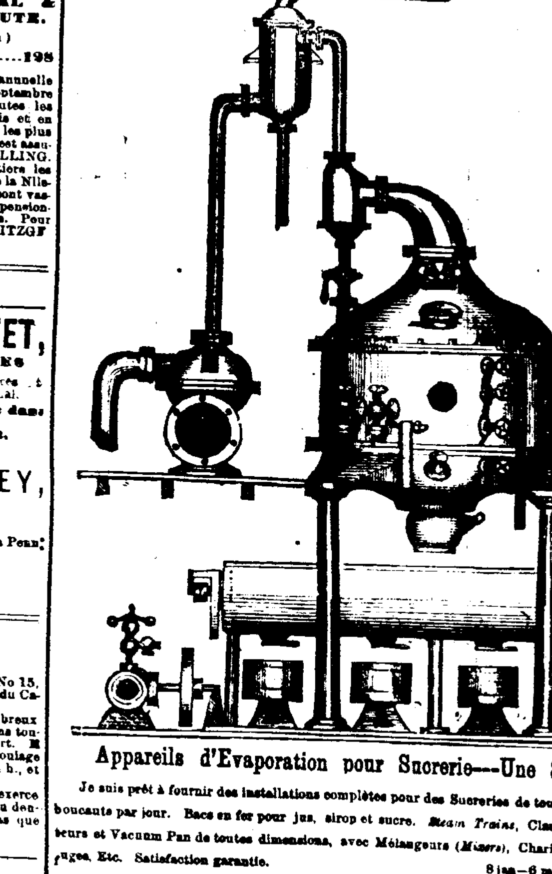

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie—Une Spécialité.
Je suis prêt à fournir des installations complètes pour des Sucreries de toute capacité de 5 à 4 boucauts par jour. Bacs en fer pour jus, sirop et sucre. *Steam Trains*, Clarificateurs, Evaporateurs et Vacuum Pan de toutes dimensions, avec Mélangeurs (*Mixers*), Chariots à Sucre, Centrifuges, Etc. Satisfaction garantie.
8 jan—6 mois—dim mar jeu

PHARMACIE DUCONGE.
29......RUE DE CHARTRES......29
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et favorablement connue un assortiment complet de MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on trouve généralement dans un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
Agence pour la vente du Willow's Dysentery Remedy. 1 sept 81—1 an

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LE MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIERES MAISONS de gros en liqueurs se vendent à la Nlle-Orléans.
1dé 81—1 an

BODLEY BROTHERS
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, de, pour légumes, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux Garcia, nos moyeux forgés à froid et tous les ferrements extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
2mai 1881—1an

Brasseries.
MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis,
1er fév—81.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
383.....RUE VILLERE.....383
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—82, 1anDMarJ

Santé c'est Fortune!
TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure promise. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.
2avril—1an—Dim.Mar.Jeu

VAPEURS.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE
Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 1er fév.
ST LAURENT, Servan, mercredi, 8 fév.
FRANCE, d'Hauterive, mercredi, 15 février.
Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)..$100 et $120
Deuxième classe........$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent,
Gallier Court, lettre E, Nouvelle-Orléans.
4mai—

Ligne Régulière pour Bordeaux.
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.
Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:
CHATEAU LEOVILLE (4000 Tonnes)....1 Fév
CHATEAU LAFITE (4000 Tonnes)......4 Mars
1re Chambre, $80. Entrepont, $24.
W. Le Boulanger, 46 Beaver Street, Ag't gén. pour passagers. | Munch, Edye & Co., 27 South William St. Agents généraux.
19déc au 1er av—6 fc

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI, 1er février à 8 h. A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
NEW ORLEANS,
T. P. C. Halsey, cap.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P.0/0
Passage -Cabine.........$40
Entrepont.........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT
To sail on WEDNESDAY, Feb. 1 at 8 A. M.
This line is composed of the following steamships—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
The steamship
NEW ORLEANS,
T. P. C. Halsey, master
will leave her warf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1½ PER CENT
Cabin passage.........$40
Steerage........20
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an 41 Carondelet street.

VAPEURS.
Paquebot de la malle, pour Vicksburg Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. S. Muse, Commis.
Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St. Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JASNEY, 106 rue Commune.
On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Rail road au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

Packet bi-hebdommaire du haut de la Côte.
Partant tous les LUNDIS à 5 P. M. et les VENDREDIS à 10 A. M.
Pour Thibodaux et les débarcadères intermédiaires, le steamer
BELLE OF THE COAST.
J. F. Ancoin, Capitaine, E. Nicolle, Commis, partira comme ci-dessus, descendant la côte tous les MERCREDIS et DIMANCHES en plein jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à B. RIVET, No 106 rue Décatur.
20 sept

Ligne semi-hebdomadaire indépendante de la côte, Donaldsonville Lafourche et Laurel Valley.
Départ tous les LUNDIS à Midi, et tous les JEUDIS soirs à 5 heures.
Le beau bateau à vapeur
STE-MARIE.
MAX BLANCHARD, maître.
J. P. McELROY, commis.
Part régulièrement comme il est indiqué plus haut. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. R. GREATHOUSE, 104 rue Commune
19 oct—3m

Mandeville et Covington.
Le vapeur "Nouveau Camélia" de la Malle des Etats-Unis.
SERVICE D'HIVER
A partir du 1er novembre 1881, Départs de Milneburg, à l'arrivée du convoi du chemin de fer partant de la gare du chemin de la Mobile, à l'extrémité de la rue du Canal.
Mardi, à l'arrivée du convoi de....12 h.
Jeudi, do 12 h.
Samedi, do 3 p. m.
Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.
RETOUR.
Départ de Old Landing:
Lundi........5 h. a.m.
Mercredi.......7 do
Vendredi.......7 do
S'arrêtant à tous les points intermédiaires.
Prix du voyage.........$1
Fret reçu journellement à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
30 oct W. G. COYLE, Agent, 33 rue Carondelet.

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES,
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.
Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Rempart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept. 81—1 an.

Ant. Carrière, E. L. Carrière, Chas. J. Carrière
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 2½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

CHEMINS DE FER
Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
—COMPOSEE—
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS, CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE, CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
DEPARTS. ARRIVEES.
Nlle Orléans à (midi) 12 | A Houston 6:50 A. M.
Houston ..10:30 P. M. | Nlle-Orléans 4:25 P. M.
Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 22 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.
C. A. WHITNEY & CIE., Directeurs.
11mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, AND ST.-LOUIS.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.
Leave. Arrive.
Express......5:55 a. m. 10:22 p.m.
Mobile accomodation......3:32 p. m. 9:12 a. m.
Fast Mail......5:00 p. m. 10:02 a. m.
ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
C. P. ATMORE, General Passenger Agent;
J. H. SMITH, Ticket Agent;
J. T. HARAHAN, Superintendent.
12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, ET ST. LOUIS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE
Départ. Arrivée.
Express 5:55 a. m. 10:22 p. m.
Mobile accomodation 3:32 p. m. 9:12 a. m.
Malle rapide 5:00 p. m. 10:02 a. m.
UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
C. P. ATMORE, Agent général pour les passagers;
J. H. SMITH, Agent pour les billets;
J. T. HARAHAN, Surintendant.
12 mai—

Chemin de Fer Pontchartrain.
Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal.
Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.
Excursions au Lac, aller et retour le même jour 15 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.
Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.
Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 4:27 a. m.; 9:32 a. m.; 1 p. m.; 4:02 p. m.; 6 p. m.
Ils partiront de Milneburg à 5:02 a. m.; 8:15 a. m.; 11:00 a. m.; 3:32 p. m.; 5:12 p. m.; 7:12 p. m.
Le train partant de Milneburg à 5:02 a. m., va seulement jusqu'à la jonction Pontchartrain. Au retour il quitte la jonction Pontchartrain à 6:00 a. m.
Les départs se feront d'après les heures de la ville.
17 fév J. T. HARAHAN, Président.

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.
L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de tracks.
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST.
L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.
DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:
DEPART | ARRIVEE
Express No 1. 7:40 A.M. | Malle No 2.. 7:15 A. M.
Malle No 3.... 5:00 P.M. | Exp No 4. 11:15 A. M.
Mixed No 13..12:00 M. | Mixed No 14. 9:00 P.M.
Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche.
Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agt. Agent Gén. des Pass.

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
The Standard gauge trunk line between the North and the South.
The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of tracks.
ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.
DOUBLE DAILY TRAINS leave & arrive at Calliope Street Depot, as follows:
LEAVE | ARRIVE
Express No 1. 7:40 A.M. | Mail No 2.... 7:15 A. M.
Mail No 3....5:00 P.M. | Express No 4. 11:15 A.M.
Mixed No 13..12:00 M. | Mixed No 14. 9:00 P.M.
Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday.
Ticket office, 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

GRAND CHEMIN DE FER
Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour tout le trajet.
Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront par ce chemin de fer. Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants. Billets "commutation"—500 milles pour $15.— Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de ce donner.
GEO. PANDELY, Surintendant.
Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant Thibodeaux et Houma.

ASSURANCES.
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No. 104 rue du Canal.
Vingt-Septième Etat Annuel.
CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—
Risques de feu........$265,530 92
Risques maritimes......26,455 71
Risques de rivières.....26,518 80
Total des primes......$318,505 43
Moins primes non acquises......84,003 00
Primes nettes 31 mai 1881......$234,502 43
PERTES PAYEES—
Sur risques de feu....$54,282 80
Sur risques maritimes. 5,182 37
Sur risques de rivières. 6,931 56
Taxes et dépenses, moins intérêt...... 25,223 97
Réassurances et primes remboursées...... 16,943 41 106,574 03
Profits.......$125,928 4
La compagnie a l'actif suivant:
Propriétés foncières.......$228,98990
Bons de ville ($42,650).....12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres.......71,667 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement.........145,853 63
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans. 46,215 00
Billets à recevoir......59,803 55
Primes en voie de collection......35,225 28
Scrip de ville ($6,379 39)......2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires......7,200 00
Argent en caisse......78,571 73
$687,546 22
L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.
MICHEL V. DEJEAN, Notaire.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.
Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payable sur demande.
DIRECTEURS.
P. Maspero, J. J. Fernandez, Paul Fourchy, John Geddes, John B. Lallande, D. Fatjo, Edward Toby, D. A. Chaffraix, M. W. Smith, Chas. Lafitte, B. W. Taylor. 12juin

Vingt-quatrième tableau annuel DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOPE" De la Nouvelle-Orléans.
Bureau No 27 rue du Camp.
CONFORMEMENT à sa charte la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1881.....$68,401 07
Sur les risques d'incendie.....$53,876 27
Sur les risques de marine......2,197 91
Sur les risques de rivière......12,326 89 68,401 07
En moins:
Pertes payées dans la même période—
Sur les risques d'incendie......8,436 67
Sur les risques de marine......196 36
Sur les risques de rivière......1,351 03
Montant du Débit du compte de Profits et Pertes......9,243 15
Licences de ville et d'Etat et taxes sur capital et propriétés foncières......4,527 02
Réassurances......5,338 04
Réfaction......6,217 65
Primes remboursées......1,817 72
Bureau des Assureurs et dépenses générales, intérêt en moins......6,938 84 44,116 48
$24,284 59
Réserve pour risques non expirés au 31 décembre 1881......$16,284 59
Dividende de Cinq Piastres par action déclaré le 11 janvier 1882......8,000 00
$24,284 59
L'Actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts garantis par hypothèque......$59,705 82
sur nantissement......19,023 92
Effets à courte échéance......3,002 47
Divers Bons et Actions......9,111 04
Bons de 4 0/0 des Etats-Unis......11,800 00
En suspens......1,806 37
Biens fonciers......18,155 88
Primes en voie de perception......16,323 94
En caisse......43,355 15
Total de l'actif......$184,284 59
Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi ce 11 janvier 1882.
M. T. DUCROS, Notaire. No 138 rue Gravier.
A une assemblée des Directeurs tenue le 11 de janvier 1882, il a été unanimement résolu qu'un dividende comptant de Cinq Piastres par action, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1881, soit déclaré et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
12 janv—1m

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17......RUE BARONNE......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

Mme BONOHE, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.
16 déc—1 an

ASSURANCES.
COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAU: 33 RUE DU CAMP.
SEPTIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.
CONFORMEMENT à l'article 10 de sa charte, cette Compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année prenant fin le 31 décembre 1881:
Primes reçues sur des risques d'incendie......$135,423 94
Primes reçues sur des risques de rivières......21,046 39
Primes reçues sur des risques maritimes......4,994 60
Total des primes reçues... $161,464 93
Moins—
Portes d'incendie... $42,205 32
Pertes sur rivières 6,892 71
Pertes sur mers.... 1,837 62
Escomptes 17,647 90
Réassurances 8,276 49
Primes remboursées..... 9,385 38
Pertes non ajustées 8,000 00
Licences et taxes.. 3,619 77
Dépenses, commission, etc., moins l'escompte et l'intérêt..... 17,511 81— 113,377 00
Profits nets..... $48,087 93
LA COMPAGNIE POSSEDE L'ACTIF SUIVANT—
Billets en capital-actions..... $25,536 26
Argent en caisse et en banques..... 109,033 77
Prêts sur collatéraux et hypothèques..... 172,514 85
Billets à recevoir... 13,906 76
Meubles et installations du bureau.. 3,563 10
Primes en voie de perception..... 31,382 54
$355,939 28
PASSIF—
Capital actions..... $150,000 00
Fonds de réserve et surplus..... 174,129 12
Pertes non ajustées 8,974 12
Intérêts, dividendes, etc, ici déclarés et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets de capital..... 22,836 03
$355,939 28
L'exposé qui précède est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et assermenté devant moi ce 18me jour de janvier 1882.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1882.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants des bénéfices nets de l'année expirant le 31 décembre 1881, à savoir:
Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel, et cinq pour cent (5 pour cent) dividende intérêt sur le capital payé, formant un total de quinze pour cent (15 pour cent) par an.
Cinq pour cent au fonds de réserve, conformément à la section 3, article VIII de la charte.
Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) dividende aux assureurs participants.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Conseil de Direction.
JACOB ALEXANDER, E. S. LEVY, LEON BERTOLI, I. N. MARKS, H. H. BIERHORST, WASH. MARKS, PETER BLAISE, A. A. MAGINNIS, P. EGAN, T. PRUDHOMME, JOHN FITZPATRICK, C. SPORL, C. TAYLOR GAUCHE, A. H. SEWARD, CHAS. BEMARD, OTTO THOMAN, ALF. H. ISAACSON, GEO. WATERS.
20jan—1m

QUINZIEME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conformément aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1881:
Primes d'incendies $101,220 85
Primes maritimes.. 6,798 53
Primes de rivières. 4,696 72
Total des primes de l'année.....$112,716 10
Ajoutez les primes non échues de 1880..... 21,000 00—$133,716 10
Ajoutez l'intérêt, les profits et pertes, moins les dépenses..... 18,123 82
Total.....$151,839 92
Pertes payées—
Sur risques d'incendies..... $29,718 26
Sur risques de mere 3,512 00
Sur risques de rivières..... 910 67
$34,140 93
Escomptes, primes remboursées et réassurances..... 32,698 62
Taxes et souscriptions..... 5,364 58— 72,203 53
Profits..... $79,636 39
Réserve pour les primes non échues $37,215 00
Réserve pour les pertes non ajustées..... 12,700 00
Dividende de cinq pour cent payé en juillet 1881..... 10,000 00
Dividende de cinq pour cent dû en janvier 1882..... 10,000 00
Surplus..... 9,721 39— 79,636 39
La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir pour primes......$ 1,115 50
Primes en voie de perception...... 19,366 90
Prêts et collatéraux sur demande...... 129,425 00
Prêts et hypothèques...... 12,150 00
Actions de banques et autres et bons, prix du marché...... 44,850 00
Effets immobiliers...... 38,939 93
Meubles de bureau...... 1,500 00
Comptant en banque et en caisse...... 27,889 16
Total......$269,639 39
L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
Fait et assermenté pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 janvier 1882.
JOSEPH COHN, Notaire.
A une assemblée du Bureau des Directeurs tenue le 12 du mois courant, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT au 31 décembre 1881, faisant DIX POUR CENT par an sur le capital-actions; aussi, un dividende de DIX POUR CENT sur les primes nettes gagnées pour l'année 1881, aux actionnaires; le tout payable sur demande.
H. ZUBERBIER, Président.
E. MAIER, Secrétaire.
22jan—1m

ASSURANCES.
Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.
Primes sur les incendies $285,620 68
Primes maritimes.. 73,924 07
Primes de rivières. 32,776 02 — $392,320 77
Plus primes acquises de l'année dernière...... 102,601 26
$494,922 03
A déduire—
Primes non acquises...... $97,983 10
Primes remboursées 22,213 78
Réassurances..... 22,012 35 — 132,209 23
Primes nettes acquises...... $362,712 80
A ajouter—
Intérêt, loyer et sauvetage $36,465 98
Profits accumulés.. 114,369 89 — 150,835 87
$513,548 67
A déduire pertes payées—
Feu...$119,457 82
Marine 33,048 15
Rivière 31,169 95 — $183,675 92
Réfaction, commissions d'agence, taxes, salaires, Board of Underwriters dépenses générales 124,299 37
Dividende semestriel de juillet 1881 25,000 00
Dividende semestriel de décembre 1881 25,000 00 — 357,975 29
$155,573 38
A déduire—
Réclamations réglées et dues... $11,625 83
Réclamations non-réglées 21,200 00
Réclamations douteuses 7,500 00
Réclamations non-acceptées 5,000 00 — 45,325 83
Surplus net......$110,247 55
La Compagnie possède l'actif suivant:
Argent dans les banques $43,197 81
Bons des E. U. 4 p. cent 234,000 00
Propriétés foncières à la Nlle-Orléans 79,440 00
Billets de 1ère hypothèque 101,390 90
Billets sur nantissement 13,850 00
Prêts sur demande 94,500 00
Billets à ordre en règlement de primes 17,103 42
Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans 29,250 00
Bons du New-Orleans City Railroad 29,625 00
Bons de la Levee Steam Cotton Press 28,000 00
Bons du New-Orleans and Pacific Railroad 1,860 60
Bons de la Manufacture de Glace de la Louisiane 11,500 00
Bons du Bataillon d'Artillerie Washington 500 00
Actions du City Railroad 1,732 50
Actions de la State National Bank 643 50
Actions de la Valette Dry Dock Company 3,600 00
Actions de l'Importers' bonded warehouse 875 00
Actions du New Louisiana Jockey Club 750 00
Compte en suspens 442 76
Primes en cours de collection 56,796 83
Dû par des agents et en cours de transmission 27,315 66
$774,712 28
PASSIF.
Fonds capital $500,000 00
Réserve pour réassurances 87,983 10
Dividendes non réclamés 4,394 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurances 1,761 03
Dividende pour décembre 1881 25,000 00
Réclamations comme ci dessus 45,325 83
Surplus en réserve 110,247 55
$774,712 28
L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.
JAS. FAHEY, Notaire.
Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
A. SCHREIBER, ANT. CARRIERE, W. A. BELL, H. GALLY.
A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.
—DIRECTEURS—
JULES ALDIGE, H. GALLY, THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE, W. A. BELL, PIERRE POUTZ, ANT. CARRIERE, A. SCHREIBER, CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT, D. FATJO, JULES TUYES.
15 janv—

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.
104 Canal street.
TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—
On Fire Risks $265,530 92
On Marine Risks 26,455 71
On River Risks 26,518 80
Total Premiums $318,505 43
Less Unearned Premiums 84,003 00
Net Earned Premiums May 31, 1881 $234,502 43
Losses paid—
On fire risks $54,282 80
On marine risks 5,182 37
On river risks 6,931 56
Taxes and expenses less interest 25,223 97
Reinsurance and return premiums 16,943 41 — 106,574 03
Profit $125,928 40
The Company has the following Assets:
Real Estate (market value) $228,989 93
City Bonds ($42,650) 12,000 00
Bank, railroad and other Stocks 71,667 12
Notes secured by mortgage and pledge 145,853 63
1442 shares New Orleans Water Works Co 46,215 00
Bills receivable 59,803 55
Premiums in course of collection 35,225 28
City Time ($6,379 39) 2,000 00
Judgments 7,200 00
Cash on hand 78,571 72
$687,546 22
The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.
MICHEL V. DEJEAN, N. P.
At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.
Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.
Directors.
P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ, PAUL FOURCHY, JOHN GEDDES, JNO. B. LALLANDE, D. FATJO, EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX, M. W. SMITH, CHS. LAFITTE, B. W. TAYLOR.
16 juin—

ANNONCES PARISIENNES
M. M. GAILLARDET, Agent, 8, Passage Saulnier, à Paris.

Alimentation
VIN DE Chapoteau
A LA PEPTONE PEPSIQUE
Nutrition
Les aliments journaliers sont transformés par le suc gastrique de l'estomac en une substance assimilable nommée *peptone* qui passe directement dans la circulation pour former la chair, les muscles, les os. Mais lorsque l'estomac est malade, il n'a plus l'énergie nécessaire pour digérer les aliments. M. CHAPOTEAUT, avec la viande de bœuf transformée en Peptone au moyen de la pepsine, obtient un produit exactement semblable à celui formé par l'estomac qui permet de nourrir les malades les plus gravement affectés, même quand l'estomac se refuse à toute digestion. Il convient: aux anémiques, aux malades de l'estomac, aux phtisiques, aux convalescents, aux personnes affaiblies par le travail, les affections cancéreuses, les excès, etc.
Il facilite la croissance des enfants, leur augmentation de poids, et nourrit les vieillards.
CHAPOTEAUT, 8, r. Vivienne, Paris

INJECTION AU MATICO DE GRIMAULT & Cie
Pharmaciens
8, RUE VIVIENNE, PARIS
Exclusivement préparée avec les feuilles du Matico du Perou, cette injection s'est acquise en quelques années une réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les *écoulements* les plus rebelles.

Proclamation
—DU—
ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.
EDIT LXV.
A tous ceux que le présent édit concerne—Salut
Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE VINGT-UNIEME JOUR DE FEVRIER 1882, connu comme le grand jour de fête de nous-même, REX, roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce jour soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons:
I. Que toutes les lignes de transport dans notre domaine royal soient immédiatement annoncées et promulguées à un tarif réduit pour le bénéfice des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.
II. Qu'afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés, se rapportant promptement au département de la guerre pour être assignés au service.
III. Qu'en considération de la prompte et implicite obéissance à nos édits royaux, chaque sujet loyal est par les présents absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale, devront être clos.
IV. Que la réputation de ces fêtes s'est étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir ces magnifiques spectacles en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, et nous adressons en conséquence à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégés par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras, leur promettant une bonne réception et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets du Crescent City sont fameux dans le monde entier.
Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple béni dans tout l'Etat; que leurs récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de notre industrie et de notre commerce; que des liens de fer rattacheront ensemble les intérêts et les sympathies des Etats voisins et distants; et nous formons le vœu que chaque année nouvelle verra s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté, notre visite annuelle en la ville du Croissant.
Les "Chevaliers de Momus" feront une des plus belles processions qui se soient jamais vues le JEUDI, 16 FEVRIER 1882, et inaugureront la série des fêtes qui doivent suivre.
Au nombre des organisations qui doivent contribuer à l'éclat du Carnaval de 1882, sera celle des "Chevaliers de Protée," faisant ses débuts le MARDI, 20 février 1882, dans une procession de nuit d'une splendeur excessive.
Dieu protège le roi.
Donné sous notre main et le sceau, en notre palais de Plaisirs, en notre ville de Gaîté, ce 15e jour d'octobre 1881, et le mil-dixième de notre règne.
Par le roi lui-même,
REX.
Témoin: BATHURST, Grand Chambellan.
Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 15 décembre 1881.
Toutes communications officielles devront être adressées à
BATHURST, Tiroir de la Poste 122, Nlle-Orléans, Lne.
18 déc—

FEUILLETON.
No 97. Commencé le 1er janvier.

LA FLEURIOTTE
PAR
LOUIS ULBACH.

(Suite)

Fascinée par cette bonté, elle avançait lentement vers la main qui l'attirait et qui lui semblait lumineuse, dans l'obscurité du parloir.

—Allons, ma fille, un bon mouvement de confiance, continua l'excellent homme dont la voix se troublait et qui sentait venir les larmes.

Louise se précipita sur la main de l'avocat et la baisa avec une émotion ardente.

—Vous avez donc bien peur de moi, demanda Me Rousselin. Vous me prenez pour un juge? Si je vous amenais mes deux filles, leur diriez-vous la vérité?

La tentation enivrait Louise. Elle s'appuya contre la grille, mais ne répondit pas.

L'avocat approcha son visage de celui de la pauvre enfant et l'enveloppant de son souffle:

—Si je vous amenais Frobert!

—Lui! s'écria Louise en se reculant effrayée, éblouie.

Elle avait écarté ses bras qu'elle étendait, qu'elle levait, pour une étreinte et pour se défendre contre une apparition.

—Oh! ne l'amenez pas! ne l'amenez pas!

Il y avait dans ce cri suppliant, dans cette attitude, de l'extase, de l'épouvante, des désirs et de la crainte. Me Rousselin en reçut un éclair dans la conscience.

—Je l'amènerai, dit-il fermement, et quand il sera là, lui qui ne veut pas que vous vous immoliez à un autre, lui qui ne sortira d'ici que pour aller avec moi, chez le juge d'instruction déclarer que vous avez menti, il faudra bien que vous disiez la vérité, toute la vérité.

—Ne l'amenez pas! ne l'amenez pas! répéta Louise, je ne veux pas!

—Pourquoi? Vous ne l'aimez donc plus?

Elle eût un cri, mouillé par un sanglot, aiguisé par un rire.

—Je ne l'aime plus? Ah! il sait bien le contraire!

—Non; car, si vous l'aimiez, vous ne lui feriez pas cette grande douleur, de paraître indigne de lui.

—Ah! je le veux quasiment, Monsieur, insinua la pauvre petite, avec une grâce suppliante.

Elle voulait au moins se réserver le prix de son martyre.

—Ce n'est pas sûr! riposta Me Rousselin.

—Est-ce qu'il me mépriserait? demanda-t-elle avec une sorte d'ingénuité farouche.

—Dame, s'il finit par douter.

—Ça, il ne le pourra pas.

—S'il était sûr que vous lui préférez quelqu'un....

—Mais je n'ai que lui à aimer au monde.

—Alors, c'est donc pour lui que vous mentez?

L'attaque était droite. L'avocat dit cela vivement, en dévisageant Louise; elle frissonna pour sa conscience qu'on dénudait. Pourtant elle comprit qu'il fallait avoir de l'audace; elle se redressa, prête à mentir encore. Mais tandis qu'elle cherchait ce mensonge habile, Me Rousselin, l'œil fixé sur cette lueur qui s'élargissait devant lui, poursuivait:

—On vous a fait des contes sur Frobert. Je sais bien qui, mais je ne sais pas à propos de quoi; je veux le savoir.

Après cette menace, le stratégiste ingénieux ne voulut pas fournir à l'innocente des formules dont elle pût s'emparer. Il était presque sûr qu'elle livrerait la vérité, par abandon, par simplicité, par impuissance de mentir. Il parut abandonner la ligne inflexible, digne de son interrogatoire, et, poussant un soupir bonhomme:

—Si vous saviez, dit-il, les beaux rêves qu'il fait, lui!

Louise ingénument se pencha sur Me Rousselin. Elle était enhardie:

—Voyons ses songeries, murmura-t-elle avec une gourmandise haletante.

—Eh bien! il pense que si vous sortiez bien vite de prison, il vous ramènerait lui-même au village.... On vous garderait au château, avec estime, sans vous faire faire aucun ouvrage, pendant que Frobert, qui décidément restera toujours boiteux, et qui ne peut retourner à l'armée, ferait les démarches nécessaires pour avoir son congé définitif. Il y a le capitaine.... c'est précisément un des juges du tribunal qui appuierait la demande du soldat... Quand il serait libre, Frobert vous conduirait, avec un beau toquet de mariée sur votre jolie tête, devant le maire de Cléroy et devant M. le curé. On vous marierait; le comte des Tauxelles paierait les cloches; nous serions de la noce; mes filles seraient vos demoiselles d'honneur. Ah! comme on serait heureux! Je sais que ces messieurs des Tauxelles, qui estiment Frobert, lui donneraient volontiers la ferme à long bail. Ils se dégageraient du fermier qu'ils ont arrêté à la place de Boissonnet, et vous rentreriez fermière, maîtresse, dans cette maison où vous avez été servante... Que dites-vous du songe de Frobert? Est-ce assez joli?

Louise faillit crier grâce à l'avocat, comme elle l'avait crié au juge. Ses genoux avaient fléchi sous elle, pendant cette narration. Elle se retint au grillage en bois du parloir, pour ne pas s'affaisser, accroupie, sur le carreau. Ses yeux étaient démesurément agrandis; sa bouche palpitait.

La vision de Frobert racontée par l'avocat était impossible à réaliser. Louise le savait bien, et pourtant elle en était ravie comme d'une réalité offerte. Hélas! c'était à ce rêve-là qu'elle s'immolait; c'était pour l'avoir fait et pour ne pouvoir y renoncer, qu'elle affrontait la prison et qu'elle affronterait le reste.

—Ah! c'est trop beau! balbutia-t-elle.

—Ce n'est pas trop beau pour une jeune fille honnête, comme Louise Fleuriot, le beau toquet de Cléroy; ce n'est pas trop beau pour un brave cœur, comme Frobert.

Elle rêvait invinciblement à son tour.

—Avec lui, à la ferme!

—A l'église d'abord, reprit Me Rousselin; vous seriez libre de prier le bon Dieu pour les vilaines gens qui vous ont fait amener ici.... et que l'on connaît déjà.

Louise ne fit pas attention aux derniers mots; elle ne pouvait comprendre que Frobert fît un rêve pareil. Comment concevait-il qu'elle pût dire la vérité et devenir libre sans le compromettre? Est-ce qu'il avait pris si bien ses précautions, qu'on ne pût jamais le découvrir? Mais comment raconter ce qu'elle avait fait, sans le dénoncer?

—Pourquoi pense-t-il à cela? dit-elle.

—Encore une fois, parce qu'il vous aime cent fois plus que vous ne l'aimez!

—Nenni! répliqua-t-elle avec une sorte de sourire.

—J'affirme que si. Malgré les gendarmes, malgré la trace de vos sabots dans la terre labourée, malgré tout ce que vous avez dit, il croit en vous, en votre innocence. Il la soutient devant moi, il la soutiendra devant les juges, mais vous, si Frobert avait été dénoncé, mis en prison, si on avait trouvé la trace de ses souliers, au lieu de l'empreinte de vos sabots, si madame Boissonnet, ou quelque autre, l'accusait de l'incendie, l'aimeriez-vous assez pour croire, malgré les preuves, malgré les témoignages, à son innocence?

Louise allait s'écrier: Oui! une voix intérieure, qui disait: Non, la retint et lui fit honte.

Ce raisonnement de Me Rousselin, qui était dû, pour moitié, au hasard de l'improvisation et, pour moitié, à la stratégie du praticien expérimenté, se dressa tout à coup devant Louise comme un fantôme de lumière, et la jeta dans une stupeur brûlante. Son cœur troublé, secoué, perdait sa frêle armature, et il lui entrait des clartés de toutes parts.

Elle recula offusquée: un remords poignant lui vint, en même temps qu'un soupçon.

C'était pourtant vrai, elle l'avait cru coupable, sur les premières preuves venues!....

Quelles preuves? Il n'y en avait pas. On n'avait pas trouvé la plus petite trace de ses pas dans la terre labourée. Pourquoi n'avait-elle jamais songé à ça?

Cependant, il était venu prendre son couvet; c'était certain, puisque son couvet avait disparu et qu'on en avait trouvé des débris dans la grange. Ça, c'était une preuve positive. Madame Boissonnet avait aperçu le *clampet* se sauvant de la cuisine.

L'avait-elle réellement aperçu? Louise ne doutait pas de la bonne foi, pas plus que des bonnes intentions d'Euphrasie; mais elle aurait dû douter de ses bons yeux.

Elle se souvenait tout à coup qu'avant de l'envoyer se recoucher, dans la nuit de l'incendie, la fermière lui avait dit:

—C'est peut-être une vision que j'ai eue!

La vision était fausse, c'était certain. Louise aurait dû n'y croire jamais. L'enfant simple s'étonnait et s'irritait maintenant de sa simplicité, autant qu'elle s'indignait de son sacrilège; car l'avocat avait bien raison, l'*amitié* pour quelqu'un, c'est une confiance si complète en lui qu'on ne peut pas le croire capable d'une méchante action, et quand tous les témoignages seraient entassés contre lui, on devrait le proclamer innocent. L'amour, c'est quelque chose du bon Dieu, et ça ne se trompe pas.

Elle se reprochait de ne pas aimer assez Frobert.

C'était pourtant bien une action qui prouvait la forte amitié, que d'avoir voulu prendre pour soi l'accusation, que de rester en prison, que de s'exposer au reste; oui, mais il y avait une preuve plus grande encore, c'était de ne pas douter une minute; c'était de ne pas croire ce dévouement nécessaire; c'était d'avoir plus de confiance et moins d'orgueil.

Elle ne l'aimait pas assez? Ah! mon Dieu, non! Et lui, puisqu'il n'était pour rien dans l'incendie de la ferme, comme il l'aimait! Il n'avait pas tergiversé une seule fois! Dès le premier instant, il avait dit: — Elle est innocente! il le criait à tout le monde, à l'avocat, aux juges, et quand elle voulait le sauver, la maladroite, elle ne faisait que lui imposer une douleur, la plus cruelle de toutes.

Si elle ne s'était avisé de rien de cela, elle serait libre, heureuse.

Mais ce n'était pas fini. Me Rousselin saurait bien tout arranger. Il ne lui serait pas aussi difficile, à elle, de dire la vérité qu'il lui avait été pénible de faire un gros mensonge. Le juge déchirerait le papier sur lequel elle avait tracé sa croix; on lui ouvrirait la prison; ce bon M. Canory serait heureux de tirer pour sa sortie les gros verroux de la grande porte, et elle s'en irait avec Frobert au village.

Elle avait dans les oreilles le tintement des cloches, lancées à grandes volées. Elle le connaissait bien.... Elle croyait se voir passer avec un beau toquet et entrer dans l'église.

Elle fit ce rêve en silence, pendant quelques minutes. L'avocat qui la voyait remuer des idées inconnues et qui suivait sur ce visage transparent, éclairé par l'amour, le travail de cette conscience inexpérimentée, attendait avec anxiété et se gardait bien d'interrompre, même par un souffle, ce grand effort qui devait aboutir à la vérité.

Louise, pour la première fois de sa vie, si elle éprouvait encore de la difficulté à réfléchir, y trouvait un grand charme. A mesure qu'elle avançait dans son raisonnement, son esprit se haussait, s'allégeait, prenait des ailes....

Se souvient-on d'un tableau de Psyché sortant des enfers? Elle laisse derrière elle des rougeurs terribles, des gueules menaçantes. Les pieds effleurant le sol brûlant, les yeux en avant, tendus vers la lumière de la délivrance, avec des petites ailes diaphanes aux épaules, belle, rayonnante de candeur, d'espoir, elle marche vite et avec précaution; elle voudrait voler!....

Cette comparaison que je me permets, pour suppléer à mon insuffisance, Me Rousselin ne pouvait la faire. Mais il savait bien qu'il assistait à un merveilleux et touchant spectacle, à la transfiguration d'une intelligence qui sortait des limbes, à une double délivrance. Voilà pourquoi il avait peur de rien déranger, de rien remuer de ce tableau délicat, aérien.

Louise, avant de franchir le seuil de cet enfer qui la retenait depuis de si longues semaines, eut un dernier frissonnement d'hésitation.

Frobert, innocent comme elle, ne pouvait-il pas courir encore des risques, puisque aussi bien elle-même en avait tant couru, sans être le moindrement coupable?

Mais l'amour qui l'avait amenée jusque-là, l'emporta au delà. Elle entra en plein jour, aspira une clarté qui l'enveloppait, et, un peu étourdie, elle murmura:

—Vous avez raison, mon bon monsieur, je ne l'aimais pas assez, puisque je voulais le sauver et qu'il n'avait pas besoin de cela. J'aurais dû le savoir.

Elle était confuse. Tout son être se détendit dans ce premier aveu; elle appuya son épaule contre la grille, et doucement les mains retombées devant elle et jointes par le bout des doigts, elle fondit en larmes.

Me Rousselin eût voulu recueillir ces pleurs héroïques; il était pâle d'une émotion religieuse, et, tendrement, il lui dit:

—Vous vous perdiez pour lui, pauvre enfant! C'est un grand amour que vous avez dans le cœur; ne vous en repentez pas. C'est le meilleur.

—Vrai? dit-elle en essuyant ses yeux.

—Dites-moi comment vous êtes arrivée à le supposer coupable?

Louise reprit un peu d'énergie.

—Vous me jurez, Monsieur, qu'il ne court mechui aucun danger?

—Je vous le jure, je vous le jure!

—Les juges sont bien adroits et en même temps ils se trompent!... On m'a arrêtée; on pourrait l'arrêter.

—Sur mon honneur, sur la tête de mes filles, reprit l'avocat avec une solennité calculée pour donner tout à fait confiance à Louise, je vous répète qu'il n'y a jamais eu rien à craindre pour lui; c'est vous seule, chère petite, qui l'avez accusé!

—Ah! ça ne m'est pas venu naturellement. J'ai bien souffert de croire que c'était lui.

—A quel moment madame Boissonnet vous a-t-elle mis cette idée en tête?

—Il ne faut pas lui en vouloir de ça. Elle sera bien contente d'apprendre qu'elle avait mal vu.

—Elle disait donc l'avoir vu? Contez-moi cela.

Louise, par habitude, plus que par méfiance, hésita. Mais l'air et le ton de Me Rousselin étaient si engageants; elle lui devait déjà tant de reconnaissance, qu'elle se décida à lui raconter tout ce que nous savons; comment elle avait été réveillée par la fermière, la nuit de l'incendie; comment celle-ci l'avait envoyée à la recherche de Frobert; elle n'omit rien, elle expliqua toutes ses démarches.

Elle n'eut pas la pensée de rien reprocher à Euphrasie. Au contraire, elle confessa, avec un mouvement de reconnaissance attendrie, que c'était madame Boissonnet qui lui avait appris à se connaître en *amitié*; que, sans m'ame Phrasie, bien sûr, elle aurait été longtemps avant d'apprendre que Frobert l'aimait pour en faire sa femme.

Quand elle eut fini:

—N'est-ce pas, Monsieur, que je ne pouvais pas faire autrement que mentir?... Ça m'a bien coûté; mais je me disais: le bon Dieu sait pourquoi, et Frobert aussi.

L'avocat avait écouté avidement le récit de Louise Fleuriot. Il avait eu de la peine à contenir sa colère, à ne pas interrompre vingt fois l'innocente, pour satisfaire par une imprécation l'horreur que lui inspirait cette profonde machination d'Euphrasie.

Il croyait se connaître en perfidie. Mais dans toute sa carrière, il n'avait pas encore rencontré des calculs si compliqués, des manœuvres si bien combinées, une sûreté de pénétration si parfaite.

Quelle femme! Tout n'était pas dit. Il serait difficile de la démasquer!

En écoutant Louise Fleuriot, Me Rousselin sentait perler à la racine de ses cheveux une sueur d'épouvante qu'il n'osait essuyer, de peur d'arrêter par un geste cette narration naïve, de peur de laisser voir trop tôt une indignation que la Fleuriotte n'eût pas encore comprise. La perversité de madame Boissonnet exigeait un commentaire, une préparation.

Mais, au dernier mot de la jeune fille, il secoua les barreaux de bois du vieux parloir, en s'écriant d'un ton presque gai:

—Ah! si j'osais les briser, je vous emporterais dans mes bras, ma fille, che[illegible] ... pressée [illegible] temps brûle.... Ecoutez-moi bien, mon enfant; il faut avoir du sang-froid et ne faire absolument que ce que je vous dirai de faire. Je vais chez le procureur impérial.... Il faut qu'on vous entende de nouveau, tout de suite, devant moi, porte qui, devant moi. Vous recommencerez le récit que vous venez de me faire. Ne cachez rien, absolument rien, surtout votre amour pour Frobert. Ce sera la lumière qui se répandra sur toutes ces ténèbres.

—Je ne cacherai rien, Monsieur.

—On vous obligera à parler devant madame Boissonnet.

—Ça ne me gênera pas. Elle dira comme moi.

Me Rousselin hocha la tête, regarda Louise en hésitant, fit un pas pour sortir, et, revenant brusquement à la jeune fille:

—La fermière ne dira pas comme vous.

—Oh, que si! vous ne la connaissez pas!

—Je la connais, et depuis longtemps. Si elle disait comme vous, elle serait forcée d'avouer que c'est elle qui a porté le couvet dans la grange.

—Elle n'avouera pas ça.... Ce n'est pas elle.

—Qui donc, si ce n'est elle? Quand elle vous a réveillée, la chose était faite, et si elle vous a envoyée courir autour de la ferme, c'était pour qu'on retrouvât vos traces.

Louise, stupéfaite, joignit les mains et eut un petit rire d'incrédulité.

—C'est elle! poursuivit l'avocat, et elle soutiendra son rôle; elle ne dira plus que vous étiez endormie; elle vous accusera hardiment, effrontément.

—Oh! m'ame Phrasie n'est pas si *vilmeuse* (venimeuse) que ça! Pourquoi m'en voudrait-elle?

Me Rousselin piétina, ne sachant s'il voulait continuer ou partir; mais il pensa que la mémoire et l'énergie de Louise avaient besoin d'être provoquées. Cette intelligence longtemps [illegible] une certaine acide à sa [illegible] était un ferment naturel infaillible.

(A continuer.)